VENDREDI 24 MAI 2024

9 h 00 Accueil

> **TABLE RONDE 3 Accompagner**

> > animée par

Marie-Laure Déroff

LABERS - UBO

avec

Claire Burgaud

Pôle Enfance Famille - UDAF 29

Yvonne Guichard-Claudic

Abri-côtier - Concarneau

Virginie Leclerc

Maison relais Ker Antonia, Dinard

Alexandre Levant

Solidarité Femmes90

Marie Prigent

Les Ajoncs, Croix-Rouge française, Brest

11 h 30 CONCLUSION

Olivia Paul

LP3C - Univ Brest

Nathalie Savard

LIRTES - Université Paris Est Créteil

Le devenir des enfants exposés



Brect

9 h 30





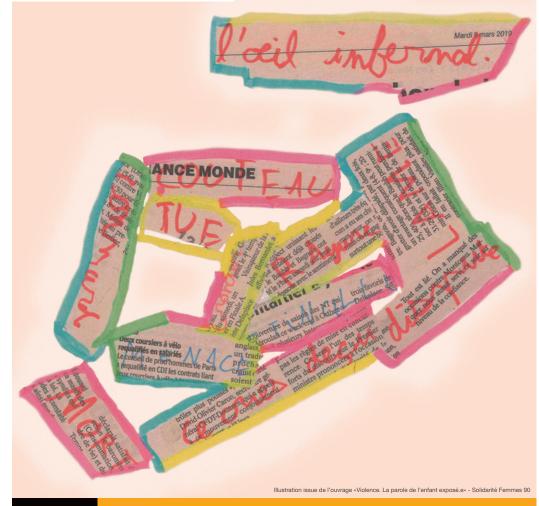


ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION

marielaure.deroff@univ-brest.fr

9 Amphi 3 Faculté de lettres & Sciences Humaines 20, rue Duquesne - Brest





du ^{23/5} Les enfants au cœur des violences conjugales





PROGRAMME







Journées d'étude organisées par le GTI violences de genre - MSHB et le LABERS

JOURNÉES D'ÉTUDES

LES ENFANTS AU CŒUR DES VIOLENCES CONJUGALES

n France, la question des enfants dans les violences conjugales a tardé à émerger. Ce n'est qu'en 2008, dans le second plan de lutte contre les violences faites aux femmes (2008-2010) que la question de l'impact des violences conjugales sur l'enfant se trouve inscrite au nombre des objectifs. Des préconisations sont alors diffusées aux professionnels susceptibles d'accueillir et d'aider les victimes afin qu'une attention particulière soit portée à la situation des enfants (Ministère du Travail, des Relations Sociales et de la Solidarité, 2008). Par ailleurs, la caractérisation de la situation des enfants en contexte de violences conjugales a fait l'objet de débats : enfants témoins ou enfants victimes ? Si un décret datant de novembre 2021 permet désormais de les considérer comme victimes et non plus comme simples témoins, qu'en est-il aujourd'hui de la prise en compte, de l'accompagnement des enfants dans les diverses interventions dont font l'objet les situations de violences conjugales. À partir de quelles manifestations comportementales de l'enfant, de quels indicateurs considère-t-on nécessaire/légitime d'intervenir au titre de sa protection? Quelles modalités d'accompagnement pour l'enfant ? Comment se conjugue accompagnement d'une femmemère victime et de son.ses enfant.s? Les structures de protection de l'enfance et les structures accompagnant les femmes victimes de violences parviennent-elles aujourd'hui à travailler ensemble et si oui de quelle manière ? C'est à ces questions que tenteront de répondre ces journées d'étude croisant interventions de chercheur. euses et de professionnel.les, ou bénévoles.

JEUDI 23 MAI 2024

4 h 00 ———— CONFÉRENCE INTRODUCTIVE —

Simon Lapierre

PH.D. École de service social de l'Université d'Ottawa

État des connaissances sur les enfants et les violences conjugales

14 h 45 — TABLE RONDE 1 —

Évaluer les impacts sur les enfants

animée par

Gwenola Sueur - LABERS - UBO

avec

Anne Cattagni Kleiner

Chargée de recherche, Unité de médecine des violences Centre Universitaire Romand, Suisse

Vivre exposé∙e à la violence dans le couple : une étude donne la parole aux enfants

et

Margaux Chapel

Psychologue, experte auprès des tribunaux

Marie Fleio

Psychologue, Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger, CHU Brest

16 h 30 ———

- TABLE RONDE 2 -

Prévenir et protéger

animée par

Pierre-Guillaume Prigent - LABERS - UBO

avec

Anna Matteoli

Directrice du CIDFF 67 et chercheuse associée à la faculté de droit de Strasbourg

L'autorité parentale à l'épreuve des violences au sein des couples

et

Mathilde Delespine

Sage-femme, Maison des femmes Rennes

Cynthia Aricat

Magistrate au parquet des mineur.es, Brest

AMPHI 3 - FACULTÉ DES LETTRES & SCIENCES HUMAINES